

LES SAISIES DE COCAÏNE À DESTINATION DE L'EUROPE SE MULTIPLIENT

Depuis la fin de 2003, les saisies de cocaïne en Europe ou de cocaïne destinée au marché européen se sont multipliées, ce qui tend à prouver que le continent européen devient l'un des principaux consommateurs de cette drogue.

Pour les seuls mois de juillet et août, quatre prises majeures ont été réalisées :

07 juillet : deux tonnes de cocaïne sont saisies par la marine française à bord d'un bateau arraisonné dans le Golfe de Guinée, au large du Ghana. La marine française agissait sur base d'informations fournies par les services de renseignement espagnols. La drogue, d'une valeur de plusieurs dizaines de millions d'euros, devait transiter par l'Afrique de l'Ouest avant d'être acheminée sur l'Europe.

27 juillet : dans une opération conjointe, les douanes hollandaises et la police française (OCRTIS, Office central de Répression du Trafic illicite de Stupéfiants) arraisonnent dans les eaux néerlandaises de Saint Martin (Antilles) le voilier *Johanna* à bord duquel étaient découverts 156 kilogrammes de cocaïne destinée au marché italien. Valeur approximative : entre 5 et 6 millions d'euros.

13 août : c'est à l'aéroport de Rochambeau (Guyane française) que les douanes saisissent 42 kilos de drogue dans les bagages de deux ressortissants néerlandais sur le point de s'embarquer pour Orly. Valeur : environ un million d'euros.

23 août : la police grecque saisit 700 kilos de cocaïne à Kalamata (Sud-Ouest du Péloponnèse). La drogue avait transité par La Martinique et était destinée au marché européen. Valeur : environ 20 millions d'euros.

Par ailleurs, les saisies de 10 à 20 kilos de poudre blanche sont devenues monnaie courante dans les aéroports et ports européens.

Ces saisies permettent des conclusions rapides. Tout d'abord, les narcotrafiquants sud-américains tentent de diversifier leurs marchés pour pallier les difficultés à pénétrer le territoire des Etats-Unis. Si cette tendance se confirme, le tableau du trafic des stupéfiants en Europe devrait rapidement en être modifié. Ensuite, les « routes européennes » de cartels passent, assez systématiquement, par les Antilles et par l'Afrique de l'Ouest, deux étapes obligées où la drogue est répartie entre grossistes puis distribuée à des « fourmis » chargées de la transférer sur le continent européen par dizaine(s) de kilos. Ces quantités sont nécessaires à créer et soutenir le marché et, statistiquement, le risque d'être découvert est le même, que le passeur emporte 500 grammes ou dix kilogrammes de cocaïne. Le simple raisonnement

économique commande donc de concentrer les efforts et d'augmenter les quantités passées par chaque individu.

esisc@esic.org

tél : 0032 (0) 478 288 812